



LE SYNDICAT FO AP-HP
appelle à la grève et la manifestation
Le 12 septembre 2017
À 14h place de la Bastille

Ayant pris connaissance du contenu de régression sociale des ordonnances Macron contre le Code du travail, **le syndicat FO AP-HP, avec la Fédération des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière en exige leur RETRAIT.**

Avec ces ordonnances, il n'y aura plus de droits collectifs, ni de Conventions Collectives, ni de Statuts nationaux et particuliers car des accords au niveau des entreprises, des hôpitaux, des collectivités locales moins favorables que la loi, les accords de branche ou les acquis locaux seraient possibles sur les primes, les congés, l'organisation du travail, ...

Avec ces ordonnances contre le Code du travail, le gouvernement veut substituer l'individualisation au collectif, précariser et flexibiliser encore plus les salariés. Et il ne se privera pas demain de les transposer dans les trois versants de la Fonction publique (Etat, territoriale, hospitalière).

Comme l'indique notre Fédération :

« Depuis trois mois et l'arrivée de ce gouvernement, la fonction publique est attaquée de toutes parts. Elle est utilisée comme variable d'ajustement budgétaire par les pouvoirs publics, avec les conséquences que nous connaissons : gel de la valeur du point d'indice pour 2018, augmentation de 1,7% de la CSG au 1^{er} janvier 2018, le rétablissement du congé de carence, les coupes budgétaires sur les collectivités et les établissements, la suppression des milliers de contrats aidés (CAE), ... »

De même, Martin Hirsch, après avoir imposé son OTT de destruction de nos horaires et organisation de travail, pourra s'appuyer sur ces ordonnances pour remettre en cause non seulement le Statut de l'AP-HP d'hôpital un et indivisible avec les supra GH et ce, en application de la loi Touraine et des GHT mais également le Statut particulier des personnels et de leurs droits statutaires (1/2 cotisation ouvrière, mutuelles défiscalisées...)

Le syndicat FO AP-HP appelle les personnels à faire grève et manifester le 12 septembre pour :

- **Le retrait des ordonnances Macron contre le Code du travail,**
- **L'abrogation de la loi El Khomri, de la loi Touraine et des GHT,**
- **Non au jour de carence et à l'augmentation de la CSG,**
- **Le retrait de l'OTT de Martin Hirsch du 1^{er} avril 2016,**
- **La défense et le maintien du statut particulier des personnels de l'AP-HP,**
- **L'embauche et l'intégration des CDD dans le Statut AP-HP.**

Rendez-vous
Place de la Bastille
Le 12 septembre 2017 à 14h00